

Il est temps de changer les rythmes scolaires

Le 3 avril 2014, la Ligue des familles a conclu son Université de printemps sur une note positive. La réforme des rythmes scolaires est sur la bonne voie. Les chercheuses invitées ont apporté une caution scientifique. Les trois mouvements de parents ont parlé d'une voix unie. Les représentants de six partis politiques francophones ont signé une charte d'engagement pour la prochaine législature. Les syndicats d'enseignants se sont montrés constructifs et sont devenus des alliés de poids. Nous sortons de cette journée avec l'espoir que ça bouge.

Notre conviction sort renforcée de cette journée : nous serons plus actifs que jamais, dès le 26 mai 2014, lendemain des élections, pour que la question des rythmes scolaires ne soit pas enterrée une fois de plus.

ÉCOLE ET FAMILLES,

UN SIÈCLE ENTRE LES DEUX

« Faire entrer l'école au 21^e siècle ». C'est par ces mots que Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, parle des changements nécessaires et attendus pour l'école. Et pour cause. Il est loin le temps où les enfants aidaient leurs parents aux champs pour la moisson en été. Et il est loin le temps où les femmes ne travaillaient pas, ou si peu, et s'occupaient des enfants le matin avant l'école, le midi et l'après-midi dès la sortie des classes. Un siècle d'écart. Oui, ces changements, ajoutés aux séparations de plus en plus fréquentes dans les couples et des parcours professionnels désormais mouvants, ont modifié radicalement la vie des parents et des enfants. Face à cela, l'école est restée figée sur un modèle qui avait un sens à l'époque et qui n'en a plus aujourd'hui. Faire entrer l'école au 21^e siècle, c'est oser toucher à son organisation pour prendre en compte les besoins des enfants et la vie des parents.

LA LIGUE DES FAMILLES PROPOSE...

Revoir les horaires de la journée. Ce qu'il faut retenir, c'est que le nombre d'heures de classe n'augmente pas, que les devoirs sont faits à l'école, encadrés par des enseignants, que le temps de midi devient un temps pédagogique et que l'extrascolaire est mieux intégré dans le temps scolaire (pour plus de détails, voir pages

24-25 et l'analyse sur www.liguedesfamilles.be > Combats > Analyses et études). Cette organisation d'une journée à l'école prend en compte les besoins de l'enfant en fonction des moments de la journée et prévoit les séquences d'apprentissage quand ils sont le plus réceptifs. Le tout sur base des analyses les plus pointues en chronobiologie et chronopsychologie. Précisons également que le coût financier d'une telle réforme (lié notamment aux coûts de l'extrascolaire, actuellement payant et non obligatoire) ne doit pas peser sur le portefeuille des parents. Le principe de gratuité est essentiel pour atteindre les objectifs d'égalité visés.

Changer le calendrier des vacances pendant l'année. Là, il s'agit de réorganiser le calendrier sur une alternance entre sept semaines de classe et deux semaines de congé, avec un long congé de sept semaines l'été. Voir également en pages 24-25.

POURQUOI REFORMER

LES RYTHMES SCOLAIRES ?

Le projet n'est pas neuf. Il hante les cabinets des ministres de l'Enseignement depuis 1991 et se retrouve dans toutes les Déclarations de politiques communautaires depuis lors. Sans voir le jour. Or, les objectifs visés par cette réforme ne sont pas minces.

Le bien-être des enfants. Les études les plus consistantes et fiables le démontrent : le rythme biologique, physique et cognitif des enfants n'est pas respecté dans l'organisation actuelle. La journée est donc mal équilibrée.

Le bien-être des parents. C'est toute la question de la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Des parents qui courent derrière le temps et des enfants qui s'essoufflent. Des horaires décalés où venir chercher son enfant à 15h20 est une gageure pour les parents qui travaillent. Où enfin, des parents - des femmes surtout - sont contraints de travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants dans ce temps extrascolaire.

La lutte contre l'échec scolaire et les inégalités. Organiser les apprentissages à partir des besoins et des aptitudes des enfants, c'est évidemment un pas vers la réussite. Intégrer les devoirs à l'école, encadrés par des professionnels, c'est un pas de géant dans la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales à l'école.

DES SIGNES PROMETTEURS

Comme annoncé, cette Université a révélé des signes prometteurs.

- Les parents partagent les mêmes constats et objectifs. Les trois mouvements, l'UFAPEC (parents d'élèves de l'enseignement catholique), la FAPEO (parents d'élèves de l'enseignement officiel) et la Ligue des familles insistent sur le fait que cette réforme va dans le sens d'une meilleure relation des parents et de leurs enfants autour de l'école. Par la réalisation des devoirs à l'école notamment, le suivi

scolaire sera d'une plus grande qualité car allégé de toute tension liée aux devoirs eux-mêmes (les parents ne sont pas des profs à la maison!).

- Les représentants politiques présents ont tous signé une charte d'engagement pour la prochaine législature (pour lire la charte : www.liguedesfamilles.be).
- Les enseignants, représentés par les deux grands syndicats (CSC et FGTB) ont partagé bon nombre des constats et objectifs dressés par les chercheurs et les parents. À retenir :

l'intention de débattre du sujet dans leurs organisations pour faire évoluer les mentalités et, surtout, d'envisager la réforme des rythmes comme une opportunité d'améliorer le métier de professeur. À une condition : que cette réforme soit un projet collectif et concerté, et surtout pas une réforme top-down imposée par le politique aux enseignants.

La Ligue des familles est d'accord. C'est bien d'un projet collectif au bénéfice de tous dont il s'agit, enfants, parents, enseignants et professionnels de l'extrascolaire. Un projet de notre temps.